



# colongny

bulletin communal

LA VIE  
PARCE QUE VOUS  
LE MERITEZ BIEN!  
A COLONGNY

ÉTÉ 2017  
Mairie de Colongny



- 3 **SÉANCES, ON AVANCE !**
- 6 **PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL**
- 5 **DÉVELOPPEMENT DURABLE**
- 7 **TRÈS SPORT !**
- 9** **SOIRÉE DES MÉRITES**
- 17 **BELLE RENCONTRE !**
- 19 **APM À VÉLO !**
- 21 **FÊTE AUX ÂÎNÉS !**
- 23 **QUOI DE NEUF ?**
- 25 **À VOTRE SERVICE**

## sommaire

# édito

### ÉDITEUR

Mairie de Cologny  
Route de La-Capite 24  
1223 Cologny  
t. +41 22 737 49 49  
info@cologny.ch

### RESPONSABLES REDACTION

Catherine Pahnke  
Maire

Cristiana Juge  
Conseillère administrative

Bernard Girardet  
Conseiller administratif

### RÉDACTEUR CONTRIBUTEUR

Christian Pralong  
Président de la Commission de la  
communication de l'information et  
des manifestations

### CONCEPT GRAPHIQUE

Natalie Ris-Huguenin  
atelier point virgule

### PHOTOGRAPHE

Olivier Borgognon  
olivierborgognon.com

### IMPRESSION

Atelier Kurz, Carouge

### TIRAGE ET DIFFUSION

2'600 exemplaires  
Tout ménage  
Commune de Cologny

PETIT  
FLORILEGE  
DE CE PREMIER  
SEMESTRE, AU  
COURS DUQUEL  
NOUS AVONS  
BIEN AVANCE !



La nouvelle salle de musculation du centre sportif a été inaugurée le 13 juin. Elle est magnifique ; n'hésitez pas à la visiter et à en profiter au maximum !

La campagne lancée ce printemps pour la levée des déchets de cuisine rencontre un réel succès.

Tout comme l'heure de gymnastique du samedi matin dans le parc de la Mairie et la ballade commentée à la découverte des plus beaux coins de Cologny et Vandoeuvres, dont les participants nombreux plébiscitent une nouvelle édition.

La soirée des Mérites nous a gratifiés de son lot d'émotions et a enchanté tout un chacun.

Avec un nouveau Président du Conseil municipal et un nouveau Bureau, nous voilà en route pour la 3ème année de la législature. Déjà !

Divers crédits d'investissements ont été votés par le délibératif ; d'autres vont suivre.

Nous nous réjouissons de vous retrouver cet automne pour un prochain numéro : des reflets de MusiCologny, des promotions et du 1er Août ainsi qu'un état de l'avancement de nos dossiers.

Bonne lecture et bel été à toutes et tous !

Bien à vous  
**LE CONSEIL ADMINISTRATIF**

... en route pour la 3ème année

### SÉANCE DU 26 JANVIER 2017

- Acceptation de la proposition que le Conseil administratif entreprenne des démarches en vue de l'acquisition d'une œuvre d'art d'une importance majeure.
- Acceptation de la proposition de poursuivre l'étude urbanistique et le projet d'aménagement de la parcelle du 16, chemin des Fours, sur la base d'une modification de zone 5 (villa) en zone 4A.

### SÉANCE DU 2 MARS 2017

- Acceptation de la proposition d'attribuer un Mérite sportif exceptionnel à M. German Kortschak.

### SÉANCE DU 30 MARS 2017

- Acceptation de la programmation proposée dans le rapport de synthèse « Etude Cologny Centre » du 15 février 2017.
- Acceptation de la proposition de mandater la Fondation des Ateliers Feux Verts (Maison le Vallon) pour le nettoyage des tags sur la commune, route de Thonon (rampe de Vézenaz) non comprise, pour un montant de CHF 50'000.-.
- Acceptation de la proposition de la commission des écoles de fixer des critères d'attribution pour chaque prix, à savoir :
  - *Création Artistique* : respect du thème, originalité, harmonie des couleurs, présentation, propreté du travail
  - *Français* : respect du thème, originalité, orthographe, choix des mots, propreté du travail
  - *Sport* : progression des compétences, persévérance et efforts
  - *Mathématiques* : classement du concours
- Approbation de la délibération portant sur les modifications du règlement des cimetières.
- Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'engagement de CHF 131'000.- destiné à financer divers aménagements routiers de modération du trafic pour l'extension de la zone 30 km/h au chemin du Tirage et au chemin des Hauts-Crêts, tronçon entre le chemin Faguillon et la route Martin-Bodmer.

### SÉANCE DU 27 AVRIL 2017

- Présentation des comptes 2016

### SÉANCE DU 10 MAI 2017

- Adoption des comptes 2016.
- Approbation de la résolution relative au projet de plan directeur cantonal 2030 – concept de l'aménagement cantonal.
- Approbation de la résolution relative au projet de schéma directeur cantonal 2030.
- Approbation de la délibération portant sur les crédits budgétaires de fonctionnement supplémentaires 2016.
- Approbation de la délibération portant sur le compte-rendu financier de l'exercice 2016.
- Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'engagement complémentaire de CHF 60'000.- destiné à financer le remplacement du collecteur EC au chemin de Ruth, tronçon compris entre le chemin de Ruth 75 et le chemin du Pré-Langard 4.
- Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'engagement de CHF 6'250'000.- destiné à financer les travaux de transformation du bâtiment du Gerdil sis route de La-Capite 24.



séances on avance



de la législature !



**Nouveau Président  
du Bureau du Conseil municipal  
2015 – 2020  
Richard Lefebvre**



**ELECTION DU BUREAU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
POUR LA PÉRIODE ALLANT  
DU 1ER JUIN 2017  
AU 31 MAI 2018**

Président :  
**M. Richard Lefebvre**  
Vice-Président :  
**M. Pascal Hornung**  
Premier Secrétaire :  
**M. Georges Kaleas**  
Deuxième Secrétaire :  
**Mme Catherine Chappuis Marotta**

**LE RAPPORT  
ADMINISTRATIF ET  
FINANCIER 2016 SERA  
DISPONIBLE SUR  
LE SITE COMMUNAL  
PROCHAINEMENT**

## DÉVELOPPEMENT DURABLE



Cristiana Juge,  
Conseillère administrative

Organisé par l'Association pour la sensibilisation au développement durable (ASDD) et les Communes de Vandoeuvres et Cologny, partant de la Mairie de Cologny, le parcours a mené les participants au Pré Byron, au bord du Lac, à la ferme de la Vigne Blanche, dans les champs et bocages, au bord du Moulanaï, au Golf de Genève, à la Fondation Hardt et à la mairie de Vandoeuvres notamment. Chaque halte a été l'occasion d'aborder certains thèmes d'aspects environnementaux, historiques ou culturels, chers au développement durable, avec des intervenants de qualité : Jean-Bernard Lachavanne, Raphaëlle Juge, Remi Merle de l'ASDD, Alexandre Wisard et Franck Pidoux de la Direction générale des eaux, Sarah Meylan-Favre du Domaine de la Vigne Blanche, Gary Vachicouras de la Fondation Hardt, Pierre Lautens du Golf Club de Genève, René Stalder d'Agricompost, Jean Terrier archéologue cantonal, l'artiste Pascal Liengme sans compter les magistrats des Communes de Vandoeuvres et Cologny, Catherine Kuffer, Hervé Desplands, Cristiana Juge et Bernard Girardet.

Cette balade avait comme prétexte la parution du guide « Le développement durable au détour du chemin Cologny-Vandoeuvres », mais elle a surtout été l'occasion de nombreux échanges conviviaux, du rapprochement des deux communes, d'élargir les connaissances des territoires communaux, mais aussi de donner envie à chacun de redécouvrir sa commune avec un autre regard.

[www.genevedurable.ch](http://www.genevedurable.ch)

5 Redécouvrir sa commune avec un autre regard !

# AU DÉTOUR DU CHEMIN ...

Le 21 mai, beau temps au rendez-vous, ce sont presque 300 personnes qui ont participé à une grande balade de plus de 10 km à travers Cologny et Vandoeuvres.



LE GUIDE EST DISPONIBLE À LA VENTE DANS LES MAIRIES DE COGNON ET VANDOEUVRES

6



Bernard Girardet  
Conseiller administratif

## LE CENTRE SPORTIF PREND DU VOLUME

Le nombre toujours croissant d'utilisateurs de la « salle des machines » rendait celle-ci difficile d'accès et peu confortable.

C'est pourquoi le Comité du CSC, soucieux de satisfaire ses membres, a proposé d'aménager l'espace situé au-dessus de la rampe du parking, resté inexploité.

Le Conseil municipal a approuvé ce projet et le crédit de construction nécessaire à sa réalisation. Débutés mi-novembre, les travaux auront duré 7 mois et la nouvelle salle de musculation a pu être inaugurée le mardi 13 juin.

Le CSC se dote ainsi d'un nouvel espace de 200m<sup>2</sup>, plus particulièrement dédié à la préparation physique des sportifs confirmés et aux cours, permettant de désengorger la salle existante



### BIBLIOTHÈQUE DE COLOGNY RECHERCHE DE VOLONTAIRES!

Saviez-vous que Coligny est dotée d'une bibliothèque située au Manoir ? Actuellement ouverte deux demi-journées par semaine (lundi après-midi et samedi matin), elle recherche des bénévoles, pour assurer son maintien. Dans un cadre magnifique, la bibliothèque offre des livres en prêt avec une centaine de nouveaux ouvrages chaque année, mais elle est également un lieu de rencontre et d'échange. Si vous êtes intéressé-e-s, vous pouvez contacter :

[info@cologny.ch](mailto:info@cologny.ch)  
022 736 32 30



LUNDI DE 14H30 A 18H00  
SAMEDI DE 10H00 A MIDI



## TOUS EN PLEINE FORME !



A l'initiative de la commission des sports, des cours de gym, extérieurs, gratuits, ont été donnés dans le parc du Gerdil tous les samedis matin de 9h à 10h durant les mois de mai et juin, ont remporté un vif succès.

La pluie n'ayant pas eu la mauvaise idée de s'inviter aux heures dites, tous les cours ont pu être maintenus. Conquis, les fidèles participants ont enchaîné les mouvements orchestrés par Mlle Salzman, au rythme de la musique.

Gageons que ces cours reprendront en septembre !

# SOIREE DES MERITES

LUNDI 13 MARS 2017 - SOIRÉE DES MÉRITES

C'EST SUR LE SITE MAGNIFIQUE  
DE LA SOCIÉTÉ NAUTIQUE QUE LES  
AUTORITÉS ONT CÉLÈBRE COMME  
IL SE DOIT, NOS CITOYENS MÉRITANTS  
ET MÉRITANTS SPORTIFS COLOGNOTES

9

## MÉRITE SPORTIF ANNUEL

Catherine Pahnke, Maire



11

**L**a commune de Cologny attribue chaque année, sur dossier, une distinction à un ou une sportif ou sportive ou à une société locale, ayant remporté un titre de champion dans une discipline sportive sur le plan cantonal, national ou international. Le candidat méritant doit être domicilié sur la commune ou faire partie d'une association dont le siège et les entraînements ont lieu sur la commune. La performance doit avoir été réalisée dans le cadre d'une compétition organisée par l'une des fédérations membres de Swiss Olympic. Enfin, le candidat doit avoir obtenu la première place dans un championnat de niveau cantonal, un podium dans un championnat regroupant plusieurs cantons ou une place de finaliste dans un championnat international.

Le 12 novembre 2016, le Championnat du Monde de Formation de Boogie Woogie s'est déroulé à Schaffhouse.

Le Boogie Woogie est une danse de couple en 6 et 8 temps, dont l'intention essentielle est l'interprétation de la musique boogie woogie, swing, rock. Cette danse est reconnue discipline sportive et la fédération qui a organisé le championnat est membre de Swiss Olympic.

Pour cette occasion donc, le team du BC swing, dont Rayan Asensio, habitant de notre commune fait partie, s'est lancé un grand défi : ensemble ils ont monté une chorégraphie qu'ils ont soumise au concours, sous les couleurs de notre pays, la Suisse. Ils l'ont fait de fort belle manière, puisqu'ils y ont remporté la médaille de bronze.

C'est donc ce magnifique résultat obtenu au plan mondial, que nous avons honoré par l'attribution du mérite sportif à Rayan Asensio et son équipe.



12



## MÉRITE COLOGNOTE

Catherine Pahnke, Maire

**Le Conseil administratif décore du mérite colognote la personne domiciliée sur la commune qui a contribué par son action au rayonnement de Cologny et ou qui s'est distinguée par son engagement au service de la communauté.**

**Cette année ils ne sont pas 1 mais bien 3 à avoir retenu l'attention du Conseil administratif.**

**Pour leur engagement social, culturel et communal pendant plusieurs décennies, un engagement qui se poursuit encore à ce jour.**

**14 juin 1971 - 1973 : c'est la date de sa première prestation de serment, voilà 46 / 44 ans, suivant les traces de son père Armand, lui-même adjoint au Maire. 10 législatures à user les bancs du Conseil municipal.**

Et nous n'allons pas énumérer ici toutes les commissions au sein desquelles il a siégé, si ce n'est rappeler sa contribution active aux dossiers d'envergure comme ceux de la construction de l'école, du centre villageois du Manoir, du centre sportif entre autres.

Nous l'avions affectueusement baptisé « la mémoire du Conseil ».

Sa fonction de Conseiller municipal n'est cependant, qu'un pâle reflet de l'ampleur de son dévouement.

Ce que le Conseil administratif a tenu à honorer par un Mérite, c'est plus globalement, son engagement inlassable au service de tous, actif au sein de plusieurs communautés associatives, lui qui est membre du cercle des jardiniers et de l'amicale de la pétanque notamment, qui représentent à nos yeux, autant de gestes désintéressés de l'amour qu'il porte à sa commune.

Outre les nombreux repas préparés pour Plainpalais Accueil, rappelons-nous :

- Sa présidence du comité d'organisation des 2 marches pour la ligue genevoise contre le cancer en 1994 et 2007, sur notre territoire.
- L'immense fête au village donnée à l'occasion du 175ème anniversaire de l'entrée de Genève dans la Confédération.

Quel régal ce boeuf entier à la broche et ce risotto qu'il nous avait cuisiné !



Pas moins de 1'000 repas avaient été préparés et servis à cette occasion.

Mais il y a encore, les repas servis chaque année à la fête des promotions scolaires, c'est encore lui, qui en a donné l'impulsion.

Sans compter qu'il est également le fondateur en 1973, de ce qui est devenu la désormais traditionnelle soupe du 1er août. Bref, à chaque fois où nous devons faire appel à des hommes de bonne volonté, il répond présent. Et donc pas étonnant non plus, qu'il ait été notre 1er président de la commission des

manifestations. Tout s'explique !

Sapeur-pompier volontaire durant 32 ans, commandant de la Compagnie durant 12 ans, il ne se contentait pas de mettre sur pied des exercices à Cologny.

Non, il a emmené la compagnie pour la 1ère fois outre-Atlantique, à New-York pour une visite mémorable.

Enfin, dans un registre plus confidentiel et personnel, il a aidé et contribué à la création d'un espace animalier au cœur du village avec son épouse Katherine - chevaux, ânes - moutons - oies, ainsi qu'un élevage de labradors et de clumbers qui, par son soutien, font de Cologny un village connu dans toute la Suisse en Europe et dans le monde, à la faveur des titres obtenus dans les diverses compétitions.

★ MICHEL GAVIN

13

**C'**est à la fin de l'année 1979 qu'il emménage avec sa famille, son épouse Giuliana et ses 2 enfants Valentina et Thomas, à la place du Manoir où il ouvre son cabinet de médecin généraliste FMH en 1980, jusqu'en 2010, date à laquelle le Dr Reymond lui succède.

Dans sa pratique médicale au village, il n'a cessé d'offrir à la population des services médicaux polyvalents et une vraie médecine de famille à visage humain, répondant à la demande le jour même si nécessaire, se rendant au domicile des uns et des autres en n'hésitant pas à allonger ses journées bien au-delà des conditions Tarmed, avec toujours la même empathie.

Personnellement j'ai le souvenir de l'avoir vu rejoindre très souvent le cabinet après nos séances de Conseil municipal, pour, disait-il, accomplir le travail administratif du cabinet et établir les rapports médicaux, dès lors qu'il voulait pouvoir consacrer l'entier de ses journées à ses patients.

Médecin engagé, il a servi à Champ-Dollon pendant 10 ans, entre 1980 et 1990, en qualité de médecin adjoint aux côtés du Professeur Jacques Bernheim.

Son tout premier engagement à vocation sociale s'est matérialisé au sein même de son quartier, avec l'organisation et la mise en œuvre du pique-nique annuel du Manoir, une réunion annuelle qui perdure, puisqu'elle se tient encore à l'heure actuelle chaque année à la rentrée scolaire.

Une autre manière d'exprimer son implication dans la vie de son quartier, on la retrouve dans sa participation de longue date au concours des balcons fleuris et dont il est même sorti grand gagnant avec un diplôme d'honneur en 1991. Ses convictions, il les a mises en œuvre sur le terrain aussi en Afrique, où il s'est rendu régulièrement pendant des années et depuis sa retraite, là où il passe un mois par an, au Burkina, afin d'assumer une consultation de médecine générale.

Il y retrouve ses confrères, les orthopédistes genevois qui viennent y opérer, les acupuncteurs, de même que Chantal et André Buhler ainsi que Roger Meylan.

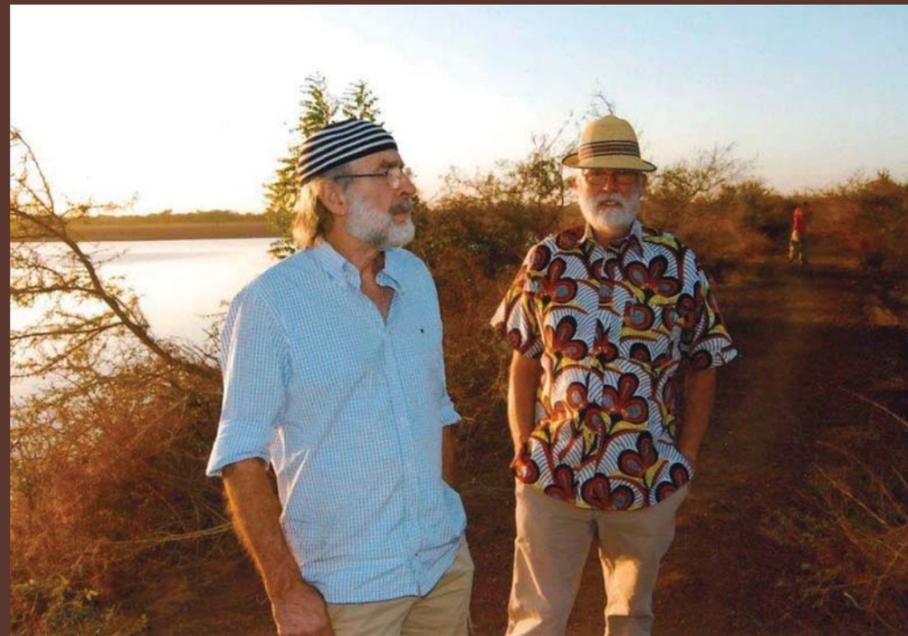
Homme de culture, passionné de peinture et dessin, mais également de littérature, il a œuvré au sein du Comité du Manoir de 1988 à 2015 aux côtés du Dr Gérard Moser, Méritant en 2004, soit depuis la réhabilitation du bâtiment du Manoir en lieu culturel.

Il a ouvert nos esprits à l'art sous toutes ses formes et nous lui devons de magnifiques expositions et de fantastiques achats d'œuvres qui embellissent notre territoire communal. Aujourd'hui jeune retraité « actif », il poursuit sur la lancée entre son jardin, la peinture à l'huile, les lectures, le sport, ses 4 petits-enfants et ses voyages en Afrique.

★ JEAN-BLAISE HEMMELER



14



## ★ ROGER MEYLAN

Entré en même temps que Jean-Blaise Hemmeler au Conseil municipal voilà plus de 30 ans, il a été le gardien de notre environnement et fervent défenseur de la nature.

Pour l'avoir vu travailler quotidiennement dans les vignes et les champs, nous savons tous combien il chérit notre coin de pays et combien il a toujours eu à cœur d'en prendre soin.

C'est donc une évidence pour le Conseil administratif de l'époque que de lui confier, en 1999, le travail de la vigne communale. Une vigne dont nous sommes fiers, ce d'autant que le vin qui en est issu et qui est servi lors d'événements officiels nous vaut bien des compliments.

Président durant 8 ans des vignerons du canton de Genève, il n'a pas compté les allers-retours entre Cologny, Lausanne et Berne, jusqu'à l'obtention et la mise en œuvre des AOC – appellations d'origine contrôlée à Genève.

Aujourd'hui, grâce à lui, Genève, Cologny, vit à l'heure d'une agriculture de meilleure qualité, de vins haut de gamme, et d'un travail de

compétence dont nous sommes fiers.

Entre 2002 et 2012, soit durant 10 ans, il a servi la cause et défendu l'environnement, comme désigné en qualité de représentant de la commune auprès de la commission des monuments, de la nature et des sites, sous-commission nature et sites.

Connaissez-vous ARVAN ?

ARVAN est une association d'aide humanitaire au Burkina Faso et au Mali.

Elle est issue d'un groupe d'habitants du chemin du Rossignol à Vandoeuvres, réunis autour d'une petite vigne plantée dans un coin de jardin et qui décident, fin des années 80, de soutenir des projets de développement d'un village du nord du Burkina Faso, Namissiguïma. ARVAN vient de la contraction des mots : association, rossignol, vandoeuvres. Notre ami Roger en a été le Président en 2009. Toutefois, il en a été un des membres actifs depuis bien plus longtemps.

La commune de Cologny a soutenu cette association depuis bien des années. Les premiers courriers retrouvés dans nos archives

datent de 1992 et sont signés de Monsieur Bernard de Wurstemberger, son Président. Pour la commune de Cologny, les courriers de soutien sont signés de Monsieur Eric Girardet, alors Conseiller administratif, père de Bernard Girardet, actuel Conseiller administratif. A l'époque, outre une contribution financière, la commune prêtait tables et bancs de fête pour les vendanges, sachant qu'ARVAN profitait de l'évènement pour y tenir un stand et récolter des fonds.

Avec son Comité, Roger Meylan suit les projets au Mali et au Burkina Faso, des projets qui vont permettre au plus grand nombre de bénéficier, qui d'une salle de classe, qui d'un puit, ou enfin d'un dispensaire.

Bénévole à 100%, la commission sociale relève dans l'évaluation de ses dossiers qu'il voyage à ses frais et contrôle sur le terrain l'avancement des travaux et leur bonne façon en fin de chantier.

Aujourd'hui il partage son temps entre l'Afrique et Cologny.

## MÉRITE SPORTIF EXCEPTIONNEL ATTRIBUÉ À GERMAN KORTSCHAK

Exceptionnellement, un mérite sportif peut être attribué à un habitant de la commune qui s'est distingué par ses exploits. Durant toute sa vie, Monsieur Kortschak a fait du sport, arpentant nos montagnes et nos vallées.

Comme si cela ne suffisait pas de marcher, il a participé à un nombre incalculable de courses à pied, en Suisse (Genève, le Valais, Fribourg) et à l'étranger : Paris, Casablanca, Los Angeles et New York.

Il a couru à plusieurs reprises le triathlon de Genève et l'Escalade, fait le trek du Mont Everest, jusqu'au camp de base et encore plus haut à Tokio Peak.

Plus récemment, il a marché les étapes des chemins de St-Jacques de Compostelle, en tout 3000 kilomètres à travers l'Autriche, la Suisse, la France, l'Espagne, le Portugal.

Aujourd'hui encore, il pratique le golf, le ski alpin et suit assidûment plusieurs cours de fitness.

En décembre 2016, le Comité de la Course de l'Escalade l'a distingué pour sa fidélité en lui remettant un prix :

Il est en effet, non seulement le plus ancien participant colognote mais aussi le participant le plus âgé parmi tous les inscrits de la Course de l'Escalade.



## DISTINCTION COMMUNALE

Le Conseil administratif décerne des distinctions aux personnes domiciliées sur la commune et qui se sont remarquées par leur engagement à long terme au service de la communauté.

Voilà une dizaine d'années, des Colognotes de bonne volonté ont relevé les manches et pris l'initiative de mettre sur pied un marché de Noël.

Ce fut une si bonne idée que la manifestation a perduré.

Aujourd'hui aucun habitant n'imaginerait un mois de décembre sans marché de Noël à Cologny.

Nous témoignons de notre reconnaissance envers celles qui ont œuvré bénévolement à la tenue de cette belle et immortelle manifestation :

**Françoise Ferrazzini-Oppliger,**  
**présidente du Comité d'organisation**  
**Chantal Buhler**  
**Françoise Chanton**  
**Gilce Dupont**  
**Cristiana Juge**



**Monique Häusermann, présidente énergique, du Club des Aînés de Cogny**

**RENCONTRE AVEC MONIQUE HÄUSERMANN, PRÉSIDENTE ÉNERGIQUE ET PLEINE DE CHARME, AU TERME D'UNE MERVEILLEUSE AVENTURE DE SIX ANNÉES PASSÉES À LA TÊTE DU CLUB DES AÎNÉS DE COGNY.**

## rencontre

17

Cologny en mars dernier, Monique Häusermann s'est vêtue de sobriété. Couverte d'un magnifique manteau beige, les cheveux soigneusement arrangés, elle traverse l'ovale de la cour du club de la Nautique. Son sourire l'accompagne alors qu'elle franchit le seuil du club lové au cœur de la rade.

Soudain, nous apercevons son visage s'illumine, d'un pas volontaire la voilà déjà face à nous, le regard pétillant d'un bleu éclatant, c'est avec un large sourire qu'elle s'adresse à nous.

Avec simplicité et gentillesse, la désormais ancienne présidente du club des aînés accepte de se confier sans retenue, ponctuant parfois ses réponses d'un rire délicieux.

C'est au printemps 1943 à Massongy près de Genève que Monique voit le jour. Quatrième d'une fratrie de cinq enfants, elle connaît nous dit-elle, la chance de grandir entourée d'amour. La famille vit modestement, les temps sont durs sous l'occupation. Malgré les contraintes et les tickets de rationnement, «nous étions heureux en famille».

Chaque soir, toute la maison est réunie autour d'un jeu de société. On joue au domino, au dames, notre mère nous fait chanter, chacun a son carnet de chant où il note soigneusement les paroles. «Chanter en famille reste pour moi des souvenirs de pur bonheur». Enfant, c'est de son frère Jacques de 11 mois son aîné qu'elle est le plus proche, «ensemble nous en avons fait des bêtises ! (rires)»... À l'âge de 8 ans, nous avons construit une petite cabane au fond du verger, «un vrai petit chez nous».

Puis d'évoquer avec une pointe de malice : C'est par un bel après-midi de vacances que nous eûmes la lumineuse idée de nous introduire dans la cuisine afin de chaparder des pots de confiture et du sucre. Ni une ni deux, un plan d'action est mis en place. Tandis que je fais le gué, Jacques se charge de grimper sur une chaise et se saisit des pots. Puis, notre forfait accompli c'est à la sauvette que nous courons à notre refuge afin d'y déguster en cachette notre précieux butin «C'est fou la saveur incomparable qu'ont les fruits maraudés». Il va de soit que maman découvrit finalement qui lui avait dérobé ses confitures et nous eûmes droit à une punition en règle...

Monique vit une adolescence bien remplie, à quinze ans elle obtient une bourse pour passer son bac à Thonon-Bains. Coté loisirs, elle fait partie d'un groupe de scouts et a rejoint la troupe de théâtre communale. Entre 16 et 18 ans avec ses amis, elle se produit dans les communes voisines,

joue la comédie, danse, monte des chorégraphies et gagne même une coupe ! Passionnée de chant, elle fait aussi partie de la chorale de Massongy. Son diplôme de comptable en poche, elle choisit de poursuivre ses études afin de décrocher le tant convoité diplôme d'expert-comptable. Le destin en décide autrement avec le décès subit de son père à l'âge de 58 ans.

Sa mère se retrouvant seule avec de maigres ressources, elle décide à vingt ans d'arrêter ses études et de se lancer dans la vie professionnelle. Elle entre au CERN en 1964, année qui marque également son installation à Genève et la rencontre de son futur mari. «J'ai adoré travailler au CERN» confie-t-elle, 43 belles années baignées d'une ambiance internationale faite de cultures différentes, de rencontres enrichissantes toutes passionnées par leur métier. Deux ans plus tard, la famille s'agrandit avec la venue au monde de Sylvie. «Le jour le plus heureux de ma vie».

Le temps passe, voyant les forces de sa maman décliner doucement, la famille décide de quitter la campagne genevoise et se rapprocher d'elle afin de la visiter plus régulièrement. C'est en 1981 que la famille saisit l'opportunité de s'installer à Cogny dans le nouveau complexe de la Planta. «De belles années entourés de charmants voisins».

Quelques années plus tard, répondant à une invitation elle rejoint en 2007 le club des aînés de Cogny présidé par William Magnin. Ce dernier la convie dès son arrivée au Comité, afin de s'occuper du journal. En 2010, c'est à Janine Strasser que revient l'honneur d'assurer la présidence des aînés, fonction qu'elle exerce avec talent pendant une année avant de lui céder les rênes au printemps 2011. «Des années d'enchantement, j'ai adoré conduire le club pour lequel je me suis investie avec passion» et qui le lui a bien rendu. Présider une association c'est avant tout un dialogue, une réussite

collective. Il faut arriver à entrer dans l'âme de ses membres pour aller le plus possible vers ce qu'ils ont vraiment envie, sachant que parfois, ils ne le savent pas eux même (sourire). «L'organisation des voyages est ce que j'affectionne particulièrement, ils apportent tant de joies aux participants».

Venise et sa croisière sur la Brenta, un moment magique, le temps semblait s'être arrêté à bord de notre embarcation lorsque doucement, nous défilions devant les somptueuses «Ville Veneté» chargées d'histoire. De tous nos voyages, celui qui occupera toujours une place particulière dans mon cœur est celui de l'Aveyron. Tout au long de ce périple nous avons partagé tant de chaleur et d'amitié. Des moments forts, notamment lorsque nous chantions tous dans le car, je n'oublierais jamais nos regards embués, chargés d'émotions lorsque nous nous sommes quittés.

«Des anecdotes ? J'en ai des tonnes que je garde quelque part ! De toute façon je ne pourrais jamais tout raconter... Certaines de ces histoires ne sont bonnes que pour un journal intime ! (rires)».

Aujourd'hui le club des aînés de Cogny a un nouveau Président, mais pour Monique point de répit ! Elle vient d'être élue à la présidence de la Fédération Genevoise des Clubs d'Aînés et Associations de Seniors. Une nouvelle page s'ouvre pour cette femme pleine de peps et de charme. Nous voici au terme de notre rencontre, un portrait disiez-vous ? Au final, Monique se sera racontée, avec fièvre ou avec retenue. On ne sait plus trop. Mais elle l'aura fait par mille et une anecdotes, mille et une perspectives. Et c'est avec délices que l'on se sera perdu sur ces chemins baignés de soleil.



Durant les beaux jours, ils sillonneront la commune au guidon de 2 vélos électriques. Une belle opportunité pour intensifier le contact et le dialogue.

## LES APM À VÉLO

Le travail de proximité fait partie de l'ADN des policiers municipaux. Durant les beaux jours, ils sillonneront la commune au guidon de 2 vélos électriques dont nous venons de faire l'acquisition.

Une belle opportunité pour intensifier le contact et le dialogue. N'hésitez donc pas et profitez de leur passage pour échanger en toute convivialité !

## PRÉVENTION ÉTÉ

Avec les beaux jours, les risques d'intrusion augmentent. Voici quelques conseils pour passer un bel été.

- Lors de vos absences, prévenez votre entourage et vos voisins. La collaboration entre voisins est une chose précieuse et repose sur la réciprocité.
- Fermez systématiquement à clé tous les accès, verrouillez les fenêtres, volets et stores.
- Évitez de déposer des objets (planches ou échelles), qui pourraient servir aux cambrioleurs.
- Attention à la végétation trop exubérante, qui peut cacher la vue et servir de cachette aux cambrioleurs.
- Une maison sans lumière intérieure ni extérieure signale déjà aux cambrioleurs la vacance des lieux.
- Videz ou faites vider régulièrement votre boîte aux lettres.
- Mettez vos valeurs (bijoux, argent) en sécurité à la banque dans un coffre.
- Faites un inventaire photographique de vos objets de valeur. Ce document peut servir à la police pour retrouver vos biens en cas de vol, respectivement à votre assurance en vue de dédommagement.
- La police municipale effectue également durant ses heures de travail une surveillance accrue sur la commune.
- La société GPA est mandatée pour des patrouilles sur le territoire communal.

### Soyez attentifs !

Méfiez-vous du colportage (aiguiseurs de couteaux, rempailleurs, services personnalisés, etc...), c'est un bon prétexte pour repérer les lieux. Vos observations sont importantes, utiles et peuvent sauver une vie ou protéger des biens.

### ELAGAGE DES ARBRES ET TAILLE DE HAIES (L 110, LOI SUR LES ROUTES)

#### Article 76

Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4.50 m. au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies doivent être taillées aux hauteurs fixées à l'article 70 (tolérance à 2 m) et ne pas empiéter sur la voie publique.

Tondeuses à gazon et machines à souffler les feuilles mortes (F 3 10 03, règlement sur la tranquillité publique)

#### Article 10B

1. L'usage de tondeuses à gazon équipées d'un moteur à explosion est interdit :

- De 20h00 à 8h00 du lundi au samedi ;
- Le dimanche, les jours fériés.

2. L'usage de machines à souffler les feuilles équipées d'un moteur à explosion est autorisé du 1er octobre au 31 janvier.

Durant cette période, il est interdit d'en faire usage :

- De 20h00 à 8h00 du lundi au samedi ;
- Le dimanche, les jours fériés ;
- Sur les chemins forestiers.

3. Il peut être dérogé à titre exceptionnel et sur autorisation à la restriction d'usage prévu par l'alinéa 2. Les demandes d'autorisations doivent être déposées auprès du Département de la sécurité et de l'économie.

### MURS ET CLÔTURES (L 110, LOI SUR LES ROUTES)

#### Article 70

Les murs et clôtures en bordure d'une voie publique ou privée ne peuvent, dans la mesure où ils sont autorisés, excéder une hauteur de 2 m. Le Département peut exiger que les ouvrages autorisés soient distants jusqu'à 1.20m du bord d'une voie publique ou privée. Il peut, en outre, exiger la plantation de végétation.

### RÉCEPTION POLICE

L'HORAIRE D'OUVERTURE DE LA RÉCEPTION A ÉTÉ ÉLARGI. DEPUIS LE 1ER MAI DERNIER, LA RÉCEPTION EST OUVERTE TOUS LES MATINS, DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8H30 À 12H00

20

Vos observations sont importantes, utiles et peuvent sauver une vie ou protéger des biens !

POLICE MUNICIPALE

## LES AÎNÉS SONT FÊTÉS !

### NONAGÉNAIRES

**C**haque printemps, les aînés fêtant leur 90, 95, 100 ans et plus sont invités à un déjeuner au restaurant du Lion d'Or auquel sont également présents les membres de la commission sociale et du Conseil administratif.

Cette année, sur les trente jubilaires, dix-sept, dont trois pensionnaires du Foyer Saint-Paul, accompagnés de leurs invités, étaient au rendez-vous de cet événement festif et gustatif.

C'est avec plaisir que nous avons pu les recevoir dans ce lieu magique et que la brigade, menée par Tommy Byrne, a su combler leurs attentes.

Nous sommes à chaque fois frappés par l'éternelle jeunesse dont font preuve la plupart d'entre eux et le plaisir avec lequel ils goûtent au délicieux repas. Les moments partagés sont intenses et riches en émotion: l'allocation de Monsieur Annoni (102 ans) en a été la preuve incontestée.



## Course des aînés à vos agendas !

### Deux dates!

La course des aînés a remporté un grand succès ces dernières années, nous obligeant à limiter le nombre d'inscriptions .

Afin de satisfaire le plus grand nombre et d'avoir plus de facilité à trouver des excursions et des lieux d'accueil, il a été décidé de proposer cette année deux dates pour la sortie annuelle des aînés de Cogny.

Deux groupes permettront certainement de favoriser les échanges, ce qui est aussi le but de ces sorties.

En cours d'élaboration, le programme sera dévoilé ultérieurement.

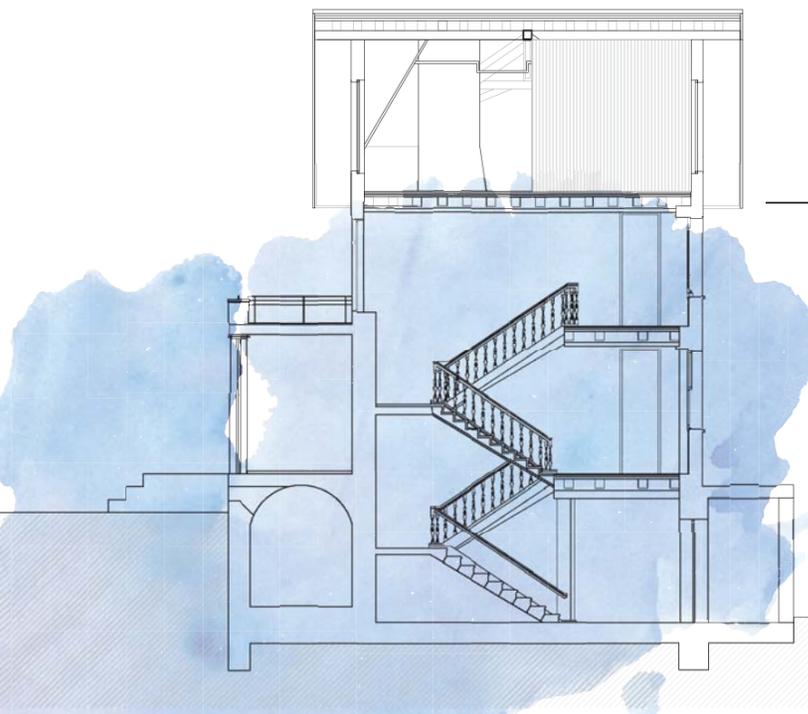
**Retenez les deux dates  
les mercredis 13  
et 27 septembre !**

M. Alberto Annoni 102 ans, Mme Marie-Elisabeth Bang 90 ans, Mme Renée Binggeli 95 ans, Mme Adèle Broquet 90 ans, M. André de Planta 90 ans, Mme Gertrud Hirzel 95 ans, Mme Margaritha Kämpfen 90 ans, M. German Kortschak 90 ans, M. René Mezger 90 ans, M. Aldo Raviola 95 ans, Mme Muriel Ritter 90 ans, M. Rijen Sansonnens 90 ans, Mme Hélène Schenkel 100 ans, M. Gilbert Schott 90 ans, Mme Jeannine Weber 90 ans, M. Jean Weber 95 ans, Mme Susanne Zlotowski 90 ans



Bernard Girardet  
Conseiller administratif

## ESCALIER AU MANOIR



Les combles du bâtiment du Manoir n'étaient plus exploitables, car l'escalier qui y accède ne répond plus aux normes de sécurité. Les dimensions de cet escalier, tant sa largeur que sa déclivité, ne permettent en effet pas d'accéder facilement aux combles ni d'évacuer les personnes qui s'y trouveraient de manière sécurisée.

Ainsi, ce petit escalier sera supprimé et le nouvel accès se fera dans le prolongement naturel de l'escalier principal en créant une nouvelle volée réalisée en métal. Ce nouvel élément contemporain intégrera à l'intérieur du limon, une plaque en métal qui viendra doubler et rehausser la balustrade en bois existante tout en la laissant libre d'usage.

Les barrières de la terrasse feront également l'objet de modifications visant une mise en conformité.

La demande en autorisation de construire nécessaire à l'exécution de ces travaux comprend également la mise aux normes des vitrages de l'ensemble du bâtiment.

Le bâtiment du Manoir étant classé, toutes ces démarches sont faites en collaboration avec le service des monuments et des sites.

Ces travaux permettront au Comité du Manoir de bénéficier d'une surface d'activité ou d'exposition supplémentaire de 140m<sup>2</sup>.

23

## VIN COMMUNAL NOUVELLES ÉTIQUETTES



Les bouteilles de la réserve communale revêtent de nouveaux habits. Des étiquettes au design moderne et épuré, proposées par notre vigneronne Sarah Meylan Favre nous ont ravis. La colonne, l'ancre, l'écusson, tout y est, dans des tons à la fois sobres et élégants. Vous avez le choix entre le **Sauvignon Blanc**, le **Pinot Blanc** ainsi qu'un assemblage de cépages nobles, **Merlot + Garanoir**. Servis lors des manifestations et réceptions officielles, ils sont également en vente au public au domaine de la Vigne Blanche. Une belle image de notre commune et dont nous sommes fiers.

Santé !

Démarrée le 1er mars, la collecte des déchets de cuisine remporte un vif succès. La première semaine, ce n'est que 740 kg qui ont été recoltés, pour atteindre rapidement presque 2 tonnes par semaine, ce qui représente environ 18 kg par an et par habitant de la commune. Après 3 mois de collecte, notre objectif de 20 à 25 kg pour 2017 est presque atteint !

La population a joué le jeu ! Merci !

A ce jour, c'est quelques 1015 p'tites poubelles vertes qui ont été distribuées. C'est bien, mais cela signifie que seulement 42 % des ménages colognotes ont fait le choix de trier ce déchet par ce moyen. On peut faire mieux ! L'objectif final n'est pas encore atteint, mais si la majorité des habitants s'y mettent, c'est gagné !

N'oubliez pas, trier c'est valoriser !



## DÉCHETS DE CUISINE : ON Y EST PRESQUE !



**A** Appartements communaux (inscriptions) / Abonnement annuel Unireso et général CFF (participation) / Attestation de vie / Attestation de domicile pour Confédérés et Genevois

**B** Carte d'identité (établissement) / CFF, 6 Cartes journalières commune / CGN (Compagnie Générale de Navigation), 4 cartes en prêt / Cimetières (tous renseignements) / Clés (prêts lors de location) / Carte de communier (réduction piscine Thônex et Genève-Plage)

**C** Documents divers, tels que photocopie certifiée, autorisation parentale (pour mineurs voyageant à l'étranger)

**D** Escalade (distribution du T-Shirt et inscription à la course pour les jeunes Colognotes)

**E** Fondation Martin Bodmer (obtention gratuite d'une carte d'accès permanent)

**F** Réservations de salles (salle communale, centre villageois, et Faguillon) et de matériel / Renseignements divers

**V** Vélo neuf ou kit neuf électrique (achat subventionné par la commune et le canton)

à votre service

25

LE RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER 2016 SERA DISPONIBLE SUR LE SITE COMMUNAL PROCHAINEMENT

## SERVICE TECHNIQUE

S'adresser à la Mairie

## ARCHIVES COMMUNALES

Consultations sur rendez-vous  
S'adresser à la Mairie

## SERVICE DE L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

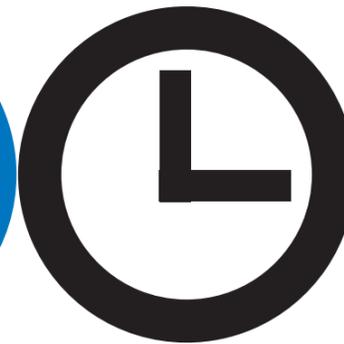
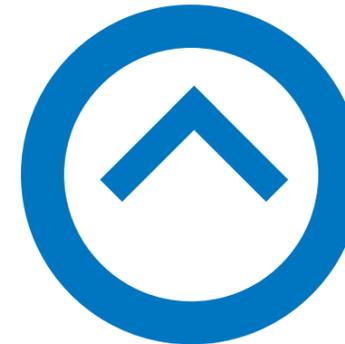
Permanence, en cas d'urgence  
T. +41 79 789 56 20  
S'adresser à la Mairie

## SERVICE FINANCIER

S'adresser à la Mairie

## POLICE MUNICIPALE

Chemin de la Mairie 15  
T. +41 22 737 49 85



## MAIRIE DE COGNZY

Route de La-Capite 24  
Case Postale 86  
1223 Cologny  
T. +41 22 737 49 49  
F. +41 22 737 49 50  
info@cologny.ch  
cologny.ch

## HORAIRES

Lundi à vendredi  
de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 17h00



TPG LIGNE A Arrêt «Cologny-Mairie»

info@cologny.ch  
cologny.ch

## CENTRE DE VOIRIE ET DU FEU, SERVICE DES ROUTES, PARCS ET EMPLACEMENTS COMMUNAUX

Chemin du Tirage 9  
T. +41 22 735 13 81  
F. +41 22 737 49 50  
Permanence :  
T. +41 79 829 49 52  
En cas d'urgence uniquement

## INFO SUR LE PASSEPORT BIOMETRIQUE

www.passeportsuisse.ch  
service des passeports  
et de la nationalité  
Route de Chancy 88  
1213 Onex  
T. +41 22 546 46 46  
Guichet : lundi, mardi,  
jeudi et vendredi de 7h30 à  
13h30 et le mercredi  
de 9h00 à 16h00  
TPG : lignes K-L/tram 14,  
arrêt « Bandol »

## ATTESTATION DE DOMICILE

Pour les Confédérés  
et les Genevois :  
S'adresser à la Mairie  
Pour les ressortissants étrangers :  
Office cantonal de la population  
et des migrations  
Route de Chancy 88, 1213 Onex  
T. +41 22 546 46 46  
Guichet : lundi, mardi, jeudi et  
vendredi de 7h30 à 13h30 et le  
mercredi de 9h00 à 16h30  
TPG : lignes K-L/tram 14,  
arrêt « Bandol »

## LÉGALISATION DE SIGNATURE ET DOCUMENTS

Service des légalisations  
Route de Chancy 88, 1213 Onex  
T. +41 22 546 48 60  
Guichet : lundi, mardi, jeudi et  
vendredi de 7h30 à 13h30 et le  
mercredi de 9h00 à 16h30  
TPG : lignes K-L/tram 14  
arrêt « Bandol »

## ETAT CIVIL

Etat Civil Arrondissement :  
Campagne et rive gauche du Lac  
Chemin des Rayes 3, CP 160,  
1222 Vézenaz  
Responsable :  
Mme Laurence Grosclaude  
T. +41 22 722 11 80  
F. +41 22 722 11 88  
etat-civil@collonge-bellerive.ch

Heures d'ouvertures au public  
lundi au vendredi : 8h30 à 11h00  
lundi après-midi : 15h00 à 18h30  
mardi après-midi : 15h00 à 18h30  
mercredi après-midi : 12h00 à 15h00

Acte d'origine et certificat  
individuel d'état civil :  
s'adresser à l'office de l'état civil  
de la commune d'origine.  
Acte de naissance, de  
reconnaissance, de mariage  
et de décès :  
s'adresser à l'office de l'état civil  
où a eu lieu l'événement.

## NATURALISATION

Service cantonal  
des naturalisations  
Route de Chancy 88  
1213 Onex  
T. +41 22 546 46 46  
Guichet : lundi, mardi, jeudi  
et vendredi de 7h30 à 13h30,  
mercredi de 9h00 à 16h30  
TPG : lignes K-L/tram 14,  
arrêt « Bandol »

## ACQUISITION DU DROIT DE CITE

Pour les Confédérés :  
Les Confédérés (non Genevois)  
qui souhaitent acquérir un  
autre droit de cité : service  
cantonal des naturalisations  
(adresse ci-dessus).  
Pour les Genevois :  
Les Genevois qui souhaitent  
acquérir le droit de cité de  
Cologny doivent s'adresser  
à la Mairie.